



De :

Thierry CHAUDRON

Adjoint au Maire chargé de la présidence
et de l'animation du conseil de quartier Orly Ouest
et de l'organisation de la démocratie de proximité.

Annie PREDAL

Directrice
Direction de la démocratie de proximité
Ville d'Orly.

A :

Mesdames et Messieurs les **Conseillers de Quartier Ouest titulaires et suppléants**

Pour information :

Christine JANODET, Maire

Alain GIRARD, Maire Adjoint Quartier Est

Maribel AVILES-CORONA, Maire Adjointe Quartier Centre

Frank Erik BAUM, Adjoint au Maire, délégué au Développement durable, transition écologique, environnement,
hygiène, sécurité

Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 25 Mars 2021

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le Jeudi 25 Mars 2021, dans la salle de l'Orangerie, sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON, maire adjoint,

Etaient présent(e)s à la séance :

Vice Présidente : Mme Jocelyne BRUNEAU

Pour le collège des élus :

Jimmy BAGE, Thierry CHAUDRON, Yann GILBERT, Malika LEMBA, Malika VERA, Sylvain CAPLIER

Elus invités :

Franck Eric BAUM, Renaud LERUDE

Pour le collège des acteurs socio-économiques :

Jocelyne BRUNEAU, Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Eugénia FROBERT, Sabine LEVITTE, Claude POUGET, Anna-Dora RODRIGUEZ, Pierre STOUVENEL,

Pour le collège des habitants :

Fasiha AUGIER, Martine BACRI, Camille BEAUGE, Jean-François CULAT, Alain GAUTIER, Lolo GNADJRO, Abdelkarim GUERROUJ, Fabienne JAIME, Nicolas NOEL, Nathalie ROBERT, Catherine PASSE, Félicité SEIGNI,

Pour l'Administration :

Patricia DELON, Annie PREDAL.

Excusé : Frank BANNER,

Monsieur Thierry CHAUDRON **déclare ouvert le 2ème Conseil de quartier Ouest**. Il rappelle que le conseil se réunit de nouveau dans un format contraint en raison de la COVID, et donc sans public. Il remercie les personnes présentes.

4 temps d'échanges ont ponctué la réunion :

1. Approbation du compte rendu du Conseil de quartier de décembre 2020
2. Les informations générales
3. La parole aux conseillers
4. Les initiatives proposées pour l'amélioration du Cadre de vie.

1. Approbation du compte rendu du Conseil de quartier de décembre 2020

Monsieur Thierry CHAUDRON informe que la communication des différents supports et notamment le compte rendu, **le format numérique est privilégié**. Exceptionnellement, pour les personnes qui n'ont pas la possibilité d'imprimer les documents, une version papier pourra être envoyée sur simple demande des Conseillers de Quartier.

Le CR est l'outil principal en lien avec la Municipalité :

- Consultation par la Maire dans le but d'améliorer la qualité de vie au quotidien.
- Force de proposition d'actions confortant l'animation sociale dans les quartiers.
- Oriente collectivement l'intérêt public du quartier et de la ville.

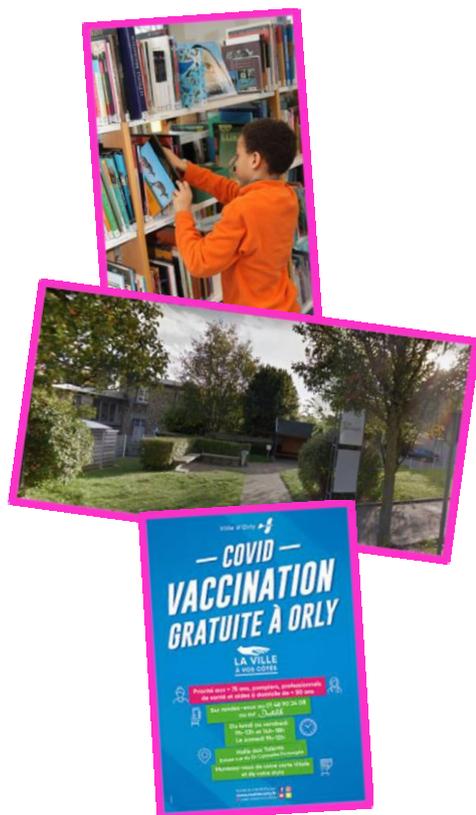
Ce compte rendu fige ce dont il a été question, lors de la précédente séance et rend compte des différents débats.

Monsieur Thierry CAPLIER félicite le travail de retranscription et de présentation du compte rendu qui est resté fidèle à tout ce qui a été abordé. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité. Il est mis en ligne sur le site de la Ville.



II. Les informations générales

Retour sur la situation COVID-19



→ Événements et manifestations modifiés, reportés ou annulés pour répondre aux exigences sanitaires successives en 2021

22 événements étaient programmés de Janvier à fin Mai, dont 10 à fin Mars. Sur ces 10, seulement 3 ont pu être maintenus, particulièrement à l'attention de nos anciens, afin de rompre l'isolement. 2 expositions majeures n'ont pu se tenir, ORLY Haz'Arts, le concours ouvert aux jeunes créateurs et artistes, et l'exposition Journée internationale des droits des femmes. Le théâtre n'a pu accueillir les 3 spectacles prévus. La soirée Irlandaise, et les spectacles de danses ont été annulés.

→ Adaptation des lieux d'accueils au public et des écoles aux règles de distanciation.

Les écoles ont continué d'appliquer les mesures fixées, ce qui a très fortement limité les fermetures de classes sur la période. Encore une fois, des adaptations ont été initiées pour l'accueil des enfants en périscolaires permettant une continuité de service malgré la diminution des enfants inscrits, et aussi la difficulté temporaire rencontrée dans la gestion des effectifs du personnel d'accueil. Enfin des regroupements de sites d'accueil ont été mis en place pour des raisons sanitaires en particulier pour des raisons de respect des protocoles de désinfection et de nettoyage.

→ Déploiement de la prévention aux Orlysiens avec l'ouverture du Centre de Vaccination.

Côté prévention et santé, la montée en charge des nouvelles offres de santé s'effectue depuis ce mois de Mars avec le Plateau Technique Médical Avenue des Martyrs de Châteaubriant et le Centre de vaccination COVID.

Ouverture du Centre de vaccination



La principale nouveauté dans le domaine de la santé est l'ouverture du centre de vaccination (secteur marché des Terrasses dans les locaux de la Halle aux talents), avec prises de rendez-vous par téléphone, et sur Doctolib.fr. Ce centre de vaccination est ouvert à tous, Orlysiens ou non, et entre dans le cadre du déploiement des points de vaccination décidé par l'Etat. Le choix de la Ville d'Orly comme Ville accueillante de cette structure s'est faite d'une volonté commune Etat/Municipalité. Toutes les informations en la matière figurent sur l'application smartphone ou le site internet ou encore sur les panneaux lumineux dans la ville.

Monsieur Thierry CAPLIER se fait l'écho de tous les quartiers et souligne la qualité du travail de tous les agents (personnel soignants, agents d'accueil etc.)

3 Faits marquants : 1/ Tenue du CLSPD

Le 3 Mars 2021 se réunissait le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) autour de la question des phénomènes de rixes entre jeunes. Étaient présents aux côtés de Christine JANODET, les représentants des villes de Choisy le Roi et de Villeneuve le Roi, Mme la Sous-préfète, Mme la directrice académique des services de l'Éducation nationale, Mme la Procureure de la République et des représentants de la Police nationale.



Un bilan des actions mises en place depuis le dernier CLSPD du 9 octobre 2020 a été présenté et notamment la mise en place d'une cellule de veille intercommunale.

D'autres actions sont d'ores et déjà prévues :

- l'organisation de tables rondes sur les phénomènes des rixes ouvertes à la population,
- un travail sur la prévention autour de l'utilisation des réseaux sociaux,
- l'organisation d'une journée sur chaque commune dédiée à la thématique des violences urbaines des jeunes
- favoriser les rencontres entre les parents des trois communes.



3 Faits marquants :

2/Extension de la vidéo protection

Le Conseil municipal de Février 2021 a acté l'extension de la vidéo protection de la population sur le périmètre de la ville, avec 9 points de visionnage (soit 18 caméras, 9 à vision 360°, et 9 mobiles) dont 4 points de visionnage sur le seul Quartier Ouest. Ce déploiement couvrira les zones suivantes ;

- avenue de la Victoire (devant l'entrée du stade BELTOISE
- à l'intérieur du parc Georges Méliès (devant le château),
- à l'angle Foch/Commerce (devant le Narval)
- aux abords des nouvelles salles de convivialité.



Ces lieux ont été choisis selon les recommandations des forces de l'ordre, et aussi les remontées des élus du Quartier Ouest, sur des faits de trouble à l'ordre public.

En complément du rôle préventif, et de la participation à l'élucidation des faits, ce quadrillage, s'ajoutant aux sites existants, renforce également la surveillance des allers et venues sur ces zones, en particulier s'agissant de la lutte contre les repérages et allers et venues aboutissant sur des cambriolages ou des vols de voiture.

3 Faits marquants :

3/Place aux enfants dès le plus jeune âge



Une note d'espoir avec une dynamique autour de l'enfance est impulsée depuis la dernière rentrée. Des classes supplémentaires, un accueil maintenu pendant la COVID, des places en crèche augmentées, et la démocratie participative accessible pour les futurs citoyens. Monsieur Thierry CHAUDRON hommage aux écoliers et lycéens de CM1, CM2, et 6ième tirés au sort qui se sont réunis en Janvier avec leurs Elus référents, Mme Imène BEN CHEIKH, Maire Adjointe, et Roselyne CHARLES ELIE NELSON, Conseillère Municipale, et Mme La Maire.

Cette instance a pour vocation de permettre un apprentissage de la citoyenneté par la découverte des processus démocratiques (vote, débat, élections) et par la gestion autonome de projets. Elle est animée avec l'aide précieuse des équipes enseignantes.

C'est aussi l'occasion de remercier Annie PREDAL, Directrice du service de la Démocratie de Proximité, sans qui toutes ces instances ne pourraient se tenir, à commencer par la nôtre.

CLSPD – Questions/remarques

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Décisions / Actions / engagements
Sylvain CAPLIER	Elu	demande la possibilité d'avoir un retour d'expérience sur les dispositifs mis en place dans le cadre du CLSPD pour lutter contre les rixes.	Les CR et plans d'actions peuvent être communiqués à l'issue des instances.
Eugénia FROBERT	ASE	souligne que le phénomène des rixes n'est pas nouveau. Madame la Maire garantit la tranquillité de sa Ville. Les parents d'élèves ont la sensation que le collège Dorval est mis de côté. Il est important de le valoriser, ce n'est pas moins de 560 collégiens qui le fréquentent. C'est très bien la proximité avec les forces de l'ordre mais il serait souhaitable qu'un retour soit fait auprès des parents qui ont besoin d'être rassurés. Elle se félicite également de l'existence d'un CLSPD sur la Ville.	Lorsque des actions concrètes sont initiées pour l'un ou l'autre des établissements, les représentants de Parents d'élèves sont associés. Lors des interventions préventives organisées sur site, une information auprès des parents est prévue.
Conseiller	Collège	Questions / remarques	Décisions / Actions / engagements

Malika VERA	Elue	indique qu'il ne faut surtout pas mettre en doute les capacités de la Ville à mettre des actions en route pour régler cette situation et notamment par la mise en place d'un CLSPD.	
Yann GILBERT	Elu	informé que des groupes de travail vont être montés avec les parents d'élèves, les conseillers de quartiers etc. pour essayer de mettre en place des actions concrètes pour lutter contre ce phénomène de rixes.	
Sylvain CAPLIER	Elu	Demande que des actions de sensibilisation soient faites auprès des jeunes collégiens, voire même de faire intervenir des agents de l'ordre public dans les classes. Il se désole de la désertification du collège Dorval.	Ce type d'intervention est important même s'il est vrai que la situation sanitaire actuelle rend difficile l'organisation de rencontres programmées. Si les actions prévues par le CLSPD prévoient ce type d'information préventive sur site, une information auprès des parents est prévue. Dans la négative, le Président du CQO en fera la demande.
	ASE	Acteurs Associatifs et Socio-Economiques	

II. Les informations générales (suite)

Projets d'aménagement urbain : la ZAC des carrières

Le Conseil d'Administration de l'EPAORSA par une délibération n° 2012-34 du 19 octobre 2012 a décidé de prendre l'initiative de la réalisation d'une opération d'aménagement sur le secteur Chemin des Carrières à Orly dans le cadre d'une ZAC et a approuvé les modalités et les objectifs de l'opération d'aménagement objet de la concertation préalable, conformément aux dispositions de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme, à savoir :

- ➔ Engager conformément au schéma de principes la métamorphose urbaine du secteur SENIA RD7 ;
- ➔ Poursuivre le tissu urbain d'Orly vers le plateau dont le développement métropolitain s'inscrit dans la perspective du prolongement de la ligne 14 à Pont-de-Rungis ;
- ➔ Relier la Cité Jardin et le centre-ville d'Orly par le renouvellement du secteur des Carrières, la création de compléments au maillage viaire et le réaménageant les espaces publics existants ;
- ➔ Favoriser une mixité fonctionnelle (habitat, activités, services) et sociale à l'échelle du quartier ;
- ➔ Constituer une nouvelle offre attractive de logements inscrite harmonieusement dans le quartier ;
- ➔ Inscrire l'opération dans la trame verte et bleue du pôle d'Orly en tamponnant les eaux pluviales et en créant des milieux propices à l'accueil d'écosystèmes.

De quelles surfaces parle-t-on ?

95% des surfaces concernent des entrepôts soit abandonnés soit en fin d'exploitation car obsolètes au regard de l'activité qu'ils hébergent.

Le quartier Chemin des Carrières reste inscrit dans une dimension singulièrement locale, où les réflexions sur les échelles et les usages restent prédominants.

Il s'agit d'ouvrir ce secteur, aujourd'hui contraint par un système d'impasses et de grands axes peu praticables, afin de mettre en lien le futur pôle-gare de Pont-de-Rungis d'importance métropolitaine avec le centre-ville d'Orly, et de retrouver une logique de liaisons urbaines dépassant l'échelle du quartier.

Enfin il s'agit aussi de rompre l'actuelle zone de passage de la rue du Dr Lecène et du chemin des Carrières, échappatoire aux axes régulés entre l'avenue de la Victoire et la Rue du Bas Marin (Axe ORLY vers A 86 via la Sénia)



L'idée était de réaménager en priorité les zones avec des activités ou des entrepôts générateurs de nuisances ;

- ➔ La Voie Nouvelle reste en impasse ;
- ➔ Hiérarchiser le maillage viaire pour régler les problèmes de circulation ;
- ➔ Créer un maillage de circulations douces ;
- ➔ Préserver l'habitat pavillonnaire existant ;
- ➔

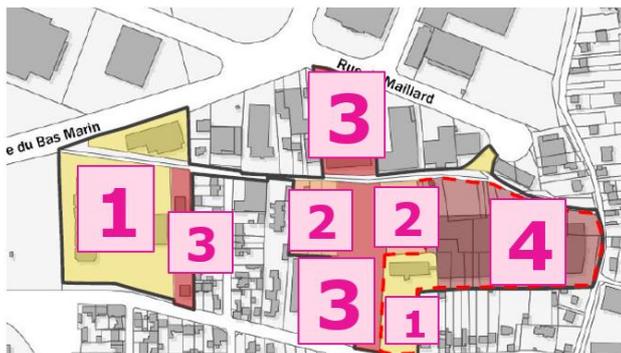


- Préserver les vues et l'intimité des maisons existantes (créer des aménagements paysagers en limite des maisons existantes) ;
- Construire uniquement de l'habitat individuel en face des maisons existantes ;
- Améliorer les voiries et les espaces publics ;
- Poursuivre la concertation tout au long de l'élaboration du projet.

L'opération d'aménagement a pour objet la création d'un quartier résidentiel d'environ 770 logements représentant une surface de plancher (SDP) de 50 800 m² environ, accompagnée de la création d'un programme de commerces et de locaux d'activités (autres que des commerces) représentant respectivement 500 m² de SDP et 1 500 m² de SDP et de la réalisation d'équipements publics.

Le projet urbain de la ZAC Chemin des Carrières correspondant à ce plan masse comprend :

- L'aménagement de 15 lots privés, principalement résidentiels, avec une programmation d'accompagnement de commerces et d'activités ;
- La requalification du Chemin des Carrières existant
- L'aménagement du prolongement du Chemin des Carrières au sud-ouest par une voie nouvelle se raccordant à l'avenue de la Victoire ;
- L'aménagement du prolongement du Chemin des Carrières au nord-est par un raccordement vers la rue du Maillard ;
- La création d'une voie raccordant le Chemin des Carrières et l'avenue de la Victoire au niveau de la partie centrale de la ZAC ;
- L'aménagement d'une voie de bouclage interne au quartier ;
- La requalification de la venelle raccordant le Chemin des Carrières et la Voie Nouvelle ;
- La création de trois espaces publics structurants : la place publique à l'ouest (où se situera l'arrêt du TCSP), la place des jeux au centre, le jardin à l'est ;



La circulation douce comporte 10 parcours piétons et vélo à l'intérieur du quartier, pour seulement 5 axes routiers. Le quartier est desservi par 7 entrées dont 4 avec une voirie carrossable. Pour partie, un certain nombre d'axes de circulation douce ont été imaginés de concert entre l'aménageur et des habitants.

Le phasage s'étend de 2021 (début des démolitions en Février 2021) à fin 2026, dans le prévisionnel.

- 1 = 2021 - 2023
- 2 = 2024
- 3 = 2025
- 4 = 2027

Noms des rues :

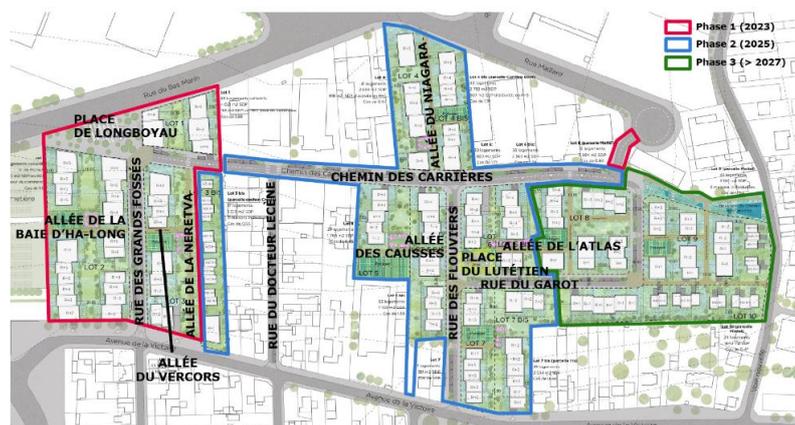
- La rue des grands fossés
- La rue des Flouvières
- La rue du Garot

Noms des nouvelles places :

- place Longboyau
- place Lutétien

Noms des nouvelles allées :

- allée de la baie d'Ha-Long,
- allée du Vercors,
- allée de la Neretva,
- allée des Causes,
- allée du Niagara,
- allée de l'Atlas



Elles porteront des noms en référence à la géologie francilienne;
Au nombre de six, elles seront piétonnes et aménagées pendant les phases 1 et 2 de la ZAC. Elles desserviront notamment des potagers collectifs. Elles porteront le nom de complexes géologiques calcaires et karstiques. Ces complexes se trouvent en France et sur chacun des continents.

Histoire et rayonnement international pour les nouvelles rues de la ZAC des carrières

Nom de la Rue/Place/allée	Histoire
rue des grands fossés	La nouvelle rue à l'ouest, en phase 1, portera le nom de rue des Grands Fossés. Le chemin des Grands Fossés est une ancienne voie d'orientation Sud-ouest-Nord-est qui aboutissait au niveau du cimetière paysager. Ce chemin aujourd'hui disparu se trouvait sur la plateforme aéroportuaire. Le nom apparaît sur un plan de 1930.
rue des Flouviens	La nouvelle rue au centre de l'opération porte le nom de rue des Flouviens. Elle sera réalisée en phase 2. Le chemin de l'avenue des Flouviens se trouvait approximativement au niveau de la place de retournement de la rue du Maillard. Le lieu-dit les Flouviens est localisé au niveau de l'intersection entre la rue des Lancés et la rue du Kéfir. Il existe une rue des Hauts Flouviens à Thiais. L'origine de ce nom n'est pas connue. Le nom apparaît sur le plan cadastral de 1812 et sur le même plan de 1930.
place Longboyau	Les deux places créées dans le cadre de la ZAC porteront des noms en référence à la géologie francilienne. place de Longboyau. La place créée à l'ouest du quartier, en phase 1, portera le nom de place de Longboyau. Ce nouvel espace public est destiné à être la petite polarité du quartier avec des commerces et l'arrêt du futur transport en commun en site propre (TCSP SÉNIA-Orly) et fera la jonction entre le Chemin des Carrières et le futur quartier des Quinze Arpents. Le plateau de Longboyau s'étend au sud de Paris, entre la Seine, l'Orge et la Bièvre. C'est sur le plateau de Longboyau que se trouve l'ouest du territoire communal et l'aéroport Paris-Orly.
place du Lutétien	Cette petite place, réalisée en phase 2, accueillera notamment des jeux pour enfants. Elle est située au cœur du quartier.
allée de la baie d'Ha-Long	Cette allée sera aménagée en phase 1 et desservira un potager collectif. Située au nord du Viêt-Nam, la baie d'Ha-Long est un complexe karstique réputé formé de milliers d'îles en roche calcaire.
allée du Vercors	Cette allée sera aménagée en phase 1. Elle desservira un potager collectif et permettra de traverser le cœur de l'îlot. Le massif du Vercors est un massif montagneux calcaire des Préalpes, situé dans les départements de la Drôme et de l'Isère. Le massif du Vercors est un haut lieu de la résistance où de nombreux résistants se sont réfugiés dans les maquis pendant la Seconde Guerre mondiale.
allée de la Neretva	Cette allée sera aménagée en phase 1 et permettra de traverser le cœur de l'îlot. La Neretva est un fleuve de Bosnie-Herzégovine et de Croatie qui a donné son nom à la région karstique dans laquelle il coule. Elle traverse notamment la ville de Mostar. La vallée de la Neretva est un haut lieu de la résistance yougoslave pendant la Seconde Guerre mondiale.
allée des Causses	Cette allée sera aménagée en phase 2 et desservira un potager collectif. Les Causses sont un plateau karstique situé au sud et à l'ouest du Massif central.
allée du Niagara	Cette allée sera aménagée en phase 2 et permettra de relier le chemin des Carrières et la rue du Maillard. Elle desservira un potager collectif. La rivière Niagara, célèbre pour ses chutes, coule dans un complexe géologique en partie composé de fines couches calcaires.
allée de l'Atlas	Cette allée sera aménagée en phases 2 et 3. Elle desservira un jardin potager qui sera réalisé en phase 3 et reliera la place du Lutétien aux futurs lots de la phase 3. Le massif de l'Atlas s'étend sur le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Il est en partie karstique.

ZAC des Carrières – Questions/remarques

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / engagements
Catherine PASSE	Habitant	combien de logements sont prévus sur cette nouvelle ZAC ?	770 logements dont 80 % en accession ou facilité accession.
Jean François CULAT	Habitant	d'après le plan, il semble qu'une voie nouvelle rentrera dans le quartier ? Au niveau de la circulation douce vers le métro est-il possible d'envisager une voie piétonne ?	tout ce qui permet de favoriser les axes de communication, pour les déplacements en circulation douce y compris à vélo, sont pratiquement dans tous les cahiers des charges des nouvelles ZAC. Au-delà de la ZAC Carrières et en direction de la Station M14, on ne dispose pas encore d'un cheminement précis. Cela se travaille en concertation avec les différents partenaires concernés (EPAORSA, EPT, Villes, Aménageurs)
Alain GAUTIER	Habitant	souligne également que le marché rue du commerce fonctionne de mieux en mieux, qu'il y a de nouveaux commerçants (poissonnier, fromager), le secteur s'en voit redynamisé. Il craint qu'avec ce nouveau quartier il y ait un glissement de population, voire de commerces. Est-ce que le Quartier Ouest conservera son nom ?	La ZAC est un projet de ville, qui inclut un développement structurel, économique, commercial etc. L'offre locale qui s'étoffe dans le Centre Ancien va continuer de capter des clients dans les nouveaux quartiers en proximité. C'est le cas pour la ZAC Carrières. On ne peut savoir comment se nommera demain le quartier Ouest ajouté de ces nouveaux quartiers. Peut-être se nommera-t-il dans le futur quartier Centre-Ouest.
Conseiller	Collège	Questions / remarques	Décisions / Actions / engagements

Abdelkarim GUERROUJ	Habitant	fait part que 2024 c'est très proche et qu'aujourd'hui on devrait déjà connaître ce que seront les différents axes de déplacement dans ce secteur.	C'est tout le travail de l'aménageur en concertation avec les villes, la Région, etc... comme par exemple l'impact du prolongement du T9 depuis la Place Gaston VIENS jusqu'à l'aéroport, et les tracés futurs de circulation douce. Monsieur Frank-Eric BAUM informe qu'un plan mobilité et une charte de construction sont en cours d'élaboration.
---------------------	----------	--	--

Projets d'aménagement urbain : la ZAC Sénia

L'établissement public d'aménagement Orly Rungis – Seine Amont (EPAORSA) est le maître d'ouvrage de la ZAC SENIA. Il pilote cette opération depuis ses études préalables, jusqu'à sa réalisation, avec les Villes de Thiais et d'Orly et les partenaires du projet. L'EPAORSA est chargé de la conduite de l'opération d'intérêt national (OIN) de même nom qui s'étend sur le territoire de 11 communes du Val-de-Marne. Il assure le pilotage stratégique de cette grande opération d'urbanisme, élabore le projet de développement à l'échelle du territoire et conduit sa mise en œuvre. L'EPAORSA est chargé de développer des projets opérationnels, et intervient en tant qu'aménageur, tout particulièrement dans les secteurs stratégiques de l'OIN. Dans ce cadre, l'EPAORSA a pris l'initiative d'une opération d'aménagement sur le territoire du SENIA, sur les communes de Thiais et d'Orly. La ZAC du SENIA est une opération d'aménagement d'envergure et intercommunale, puisqu'elle s'étend à la fois sur les villes de Thiais et d'Orly. Ce sont environ 40 hectares de zone logistique qui seront requalifiés en logements, équipements publics (écoles, gymnase), bureaux, activités, commerces et espaces verts.

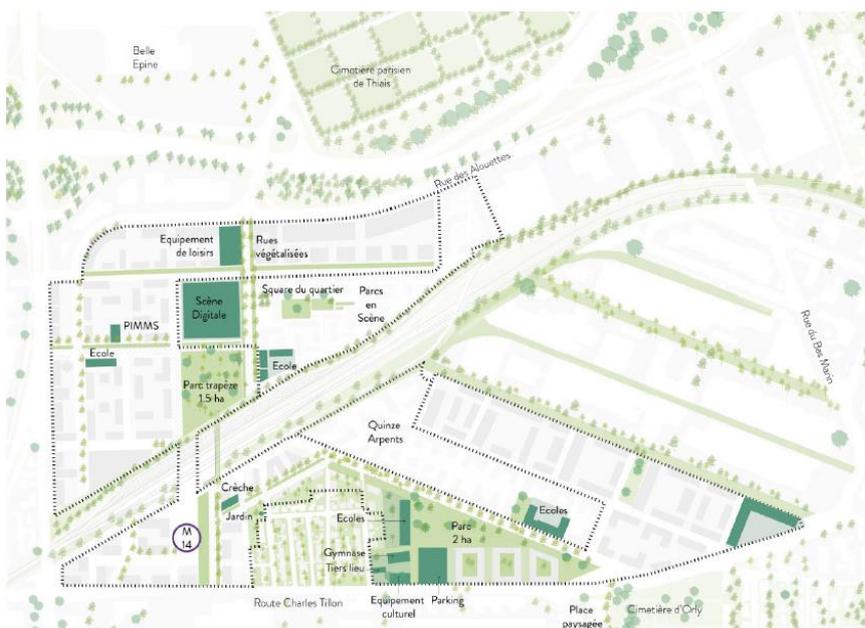
Quels sont les objectifs de la ZAC du SENIA ?

- ➔ Développer un nouveau quartier autour de la future gare de la ligne 14 à Pont-de-Rungis, avec logements, commerces de proximité, bureaux, locaux d'activité, équipements publics et sportifs.
- ➔ Favoriser la desserte et l'interconnexion au Grand Paris par l'arrivée d'une nouvelle ligne de métro, et d'un bus avec une voie de circulation dédiée.
- ➔ Poursuivre la dynamique de la métropole par l'accueil d'équipements à rayonnement régional et international. Trouver une cohérence pour ce territoire fragmenté en accompagnant la mutation d'une zone d'activité dont la vocation économique sera conservée.
- ➔ Améliorer la qualité de vie des habitants par la création d'espaces verts et d'équipements publics,
- ➔ Anticiper le prolongement du T9 depuis la Place Gaston VIENS jusqu'à l'aéroport,
- ➔ Permettre l'arrivée du projet de gare TGV également à l'étude, qui pourrait voir le jour à l'horizon 2030.

L'aménagement de la ZAC du SENIA sera accompagné d'une nouvelle offre de transports. Aux côtés de l'actuelle gare Pont de Rungis desservie par le RER C viendra s'ajouter en 2024 une station de la ligne 14 du Grand Paris Express qui reliera Saint-Denis Pleyel au nord à l'aéroport d'Orly au sud. Un bus à haut niveau de service desservira aussi ce pôle gare, avec une voie de circulation dédiée, entre l'est du Val-de-Marne, Thiais et l'aéroport d'Orly, ce qui assurera un service bien plus régulier.

Réinscrire la nature au cœur de ce site

Le site du SENIA est aujourd'hui, de par son histoire et sa fonction, très fortement imperméabilisé avec une faible présence végétale. Le projet a pour objectif de réinscrire la nature au cœur de ce site. L'ambition est de faire du SENIA un quartier mixte où l'on retrouvera, en plus des logements, des équipements sportifs et de loisirs, des équipements scolaires et une antenne de la mairie de Thiais. Les différents quartiers seront reliés par des voies plantées, qui permettront de créer des corridors écologiques continus, c'est-à-dire des continuités offrant à la faune et à la flore des conditions favorables à leur dispersion ou migration et ainsi préserver la biodiversité. L'augmentation des surfaces d'espaces verts participera au confort de vivre dans ces quartiers et à une meilleure gestion des eaux pluviales.



Les rues et différents espaces publics seront arborés pour créer une armature verte entre tous les secteurs et environ 14 % de la surface de ce nouveau quartier est envisagée pour accueillir des espaces verts. De nombreuses zones piétonnes et cyclistes seront aménagées. Des essences locales d'arbre seront plantées pour créer des îlots de fraîcheur répondant aux enjeux du réchauffement climatique.

Cette trame végétale s'inscrira naturellement avec celle existante autour des voies ferrées, du cimetière de Thiais et du parc Georges Méliès à Orly. Deux grands parcs, au nord et au sud, seront aménagés et équipés de programmes de loisirs en plein air. Les équipements publics s'installeront au bord des parcs pour créer une vie collective entre intérieur et extérieur.

Programme des équipements publics : Sur la commune de Thiais :

- Deux groupes scolaires
- Salle de sport polyvalente
- Antenne point info médias et multiservices (PIMMS)
- Mairie annexe

Sur la commune d'Orly :

- ➔ Deux groupes scolaires
- ➔ Un complexe sportif
- ➔ Un équipement culturel
- ➔ Un collège (à confirmer)

Des espaces verts : Deux grands parcs 1,5 et 2 hectares, avec des-imperméabilisation des sols, une forte densité d'arbres plantés, un quartier valorisant les énergies renouvelables dans le respect de la future réglementation énergétique RE2020.

De l'activité et de l'emploi : Entre 86.000 m² et 214.000 m² d'activités économiques et de bureaux, soit 2300 à 5300 nouveaux emplois et 15 000 m² de commerces et services sont prévus à l'horizon 2030.



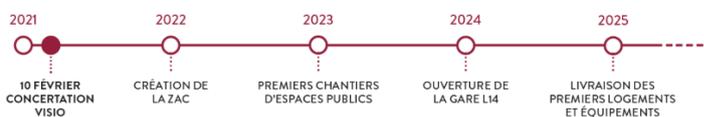
- ➔ Équipements : Ecoles, Collèges, Lycées, Equipements sportifs
- ➔ Quartier Mixte : Commerces, Tertiaire, co-working, logements (80% accession, 20% Social, dont une part de location Accession)
- ➔ Quartier Mixte de la Gare : Commerces, Tertiaire, bureaux, logements à 50%
- ➔ Parc en Scène : ZAC gérée par la Ville de Thiais à l'Est de la Scène Digitale.
- ➔ Quinze Arpents : ZAC gérée par la Ville d'Orly.
- ➔ Dominante résidentielle : Nord de la Cité Jardin, Route CH. TILLON devant le parc « Triangle »
- ➔ Dominante Bureaux : le long de l'ex N7 (SHURGARD et PICARD)
- ➔ Dominante Activités : derrière les 15 Arpents et en face de STOCKOMANIE et LIDL ELECTRO DEPOT, KILOUTOU et DANONE sur Thiais



Zone de circulation douce (piéton Vélo)

Le schéma prévoit beaucoup de transversalité inter quartiers, entre les parcs, et vers Belle Epine. Une circulation douce de part et d'autres de la voie de chemin de fer, côté Thiais et Orly, et Nord Sénia anticipe une connexion avec la ZAC des carrières, et jusqu'au Parc Méliès.

Phasage prévisionnel : Un projet structurant étalé sur 10 ans



La ZAC Sénia est sans doute le projet le plus vaste et le plus ambitieux pour lequel la Ville d'Orly est associée. Dès 2021, il annonce une transformation profonde et responsable pour les 15 ans à venir.

Une concertation locale déjà engagée (EPAORSA/Ville/ ACJO/Habitants) pour préserver la spécificité du seul quartier d'habitation existant et sa spécificité, dans les phases de consultation publique de 2021 et 2022.

La Cité Jardins est au cœur des attentions de l'EPAORSA et de la Ville. Ainsi la préservation des circulations des ruelles seront prolongées à l'est et à l'ouest selon un schéma identique. Les constructions situées au Nord seront d'une densité équivalente à l'existant, en respectant des hauteurs au faitage également identiques à l'existant. Côté Ouest, les espaces verts seront réaménagés en conservant le Kiosque par exemple, et les jeux pour enfants.



La ZAC Sénia : Parcs et coulées vertes



↑ Le parvis de la Gare M14 devient un nœud multi modal accueillant le Métro M14, la Ligne C du RER (Pont de Rungis, une nouvelle ligne de BUS sur une voie dédiée, qui traverse le Sénia, en se dirigeant vers l'Aéroport, puis vers 2030 la Gare TGV ORLY PARIS SUD. Le parvis, les parcs, les zones piétonnes protégées, la passerelle Orly Thiais, constitue la plus grande surface verte en circulation douce du Grand Paris.



↑ Le parc devant la Scène Digital, sur la commune de Thiais, situé au Nord Ouest de la ZAC démarre depuis la voie de chemin de fer, en Direction de KILOUTOU. Accessible depuis une passerelle douce (pas de voiture) il relie Thiais à ORLY dans le sens Belle Epine, vers la Gare M14.



↑ Le parc dit « Triangle » situé à Est de la ZAC démarre à la Station Total, et couvre les anciens parkings Air France, au-delà du Gymnase (détruit) en se prolongeant par une coulée verte parallèle à la rue des 15 Arpents, jusqu'à la voie de chemin de fer, enjambée par une passerelle douce (pas de voiture) reliant Orly à Thiais.

Enfouissement des lignes EDF



Le programme d'enfouissement des alimentations électriques par voie aérienne est déployé dans tout le secteur Ouest.

Chaque résident reçoit préalablement un courrier co-signé par le Contractant général et la Municipalité donnant les grandes lignes du chantier et un planning quelque peu élastique, compte tenu des restrictions sanitaires. Ceux qui sont actuellement réalisés sur 5 points du quartier, et sont à la fois plus rapides et d'un rendu conforme aux attendus (pose des blocs de dérivations, et station murale de branchement, et revêtement goudronné après travaux).

Un chantier mobile dure environ 15 jours pour 40 points de livraison (40 pavillons)

Le déploiement prendra fin en fin d'année 2021.

Monsieur Thierry CHAUDRON informe que des personnes mal intentionnées profitent de l'installation des nouveaux tableaux pour tenter de s'introduire dans les maisons par ruse ou mensonges. Il appelle à la plus grande vigilance. Il faut bien vérifier la qualité des ouvriers du chantier et se méfier des personnes en repérage.

3. La parole aux Conseillers de Quartier

Monsieur Thierry CHAUDRON invite les conseillers de quartiers à prendre la parole. Les questions suivantes ont été posées, et les réponses apportées en séance ou lors de la publication du Compte Rendu :

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / engagements
Abdelkarim GUERROUJ	Habitant	Est-il possible d'avoir les éléments du diaporama de la Zac carrière et ZAC SENIA ?	Oui. Le document qui vous a été présenté est public, et disponible sur le site de l'EPAORSA. Le lien sera envoyé aux Conseillers de Quartier en même temps que les CR. L'ACJO l'a reçu en Janvier à l'issue de l'information publique de Février 2021
		ZAC SENIA : Souligne qu'il va y avoir un bâtiment de dix étages face aux jardins, la cour des écoles va également donner sur les jardins. Demande s'il y a la possibilité de déplacer l'établissement le long de la rue. Cela permettrait de donner une ouverture sur le grand parc.	Dans le descriptif actuel, les élévations les plus hautes sont à R+6 et se situent en face de la gare M14, et sur la commune de Thiais. Ailleurs, les élévations sont limitées à R+4, et en périmètre immédiat des zones pavillonnaires limitées à R+2. Il y a possibilité de faire des propositions jusqu'au 30 Avril en remplissant le cahier du Commissaire Enquêteur dans le cadre de la Consultation Publique à la Ville d'Orly et de Thiais.
Anna Dora RODRIGUEZ	ASE	Quelles rues sont prévues pour l'enfouissement des lignes électriques ?	Pour la fin du programme, les travaux d'enfouissement devraient concerner les rues du parc de la Cloche puis le secteur Parmentier.
		Besoin de refaire le pavage au carrefour de la rue Henri Barbusse, il est abîmé.	Un signalement sera effectué au service voirie pour évaluation et action.
Sabine LEVTTTE	Habitant	La personne qui habite le gymnase Air France va-t-elle être relogée ?	Le couple qui habite le logement a été reçu par Mme la Maire
Pierre STOUVENEL	ASE	Manque de banc vers la gare d'Orly Ville pour les personnes âgées.	Le sujet des bancs est très sensible. En effet, les bancs sont utiles pour nos anciens. Mais aussi, ils génèrent des attroupements et souvent la Ville est contrainte de les retirer à la demande des riverains qui subissent les nuisances.
		Ronce aux alentours de la gare qui sortent du trottoir. Il semblerait que ce ne soit pas du ressort du Chef de gare.	La Ville sollicite RFF et la SNCF régulièrement pour les alerter sur le manque d'entretien de leur foncier. Des « coupes » ont lieu une fois par an sur les talus.
		Rue du commerce quand vont être refaits les parkings, devant La Poste ?	La Rue de Commerce a fait l'objet d'une étude de requalification de l'espace voirie et trottoir, avec le remplacement des murets en pierre, et la création d'espaces fleuris. La date des engagements de travaux n'est pas connue à date. Dès qu'elle sera connue, les Conseillers de Quartier seront tenus informés.
		Demande la possibilité de mettre les comptes-rendus sur les panneaux d'affichages ?	Il n'est pas prévu de panneaux d'affichages pour les CR des Conseils de Quartiers. Le panneau d'affichage administratif vitré (sous clé) est réservé aux affichages légaux et arrêtés municipaux.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / engagements
Thierry CAPLIER	ASE	les bancs sont importants surtout pour les personnes âgées. Réfléchir à mettre des bancs mais pas sur les lieux publics. Voire installer une sorte de siège unique	Difficile d'implanter des bancs publics hors des espaces publics. L'idée du siège unique avec une signalétique dédié « personnes âgées » est à étudier et à tester.
		Projets ZAC carrière /Senia : prendre en compte les organismes de santé . Le nouveau centre de santé ne pourra pas absorber l'afflux de population.	Dans tout projet de ZAC, dans la partie « Equipements » figure la présence d'une offre santé en regard de la population théorique résidente dans les logements prévus dans le cadre de la ZAC. Ce dimensionnement est indissociable de l'offre globale, soit relevant de la décision de la Ville de poursuivre le développement de son offre de santé en fonction du nombre de nouveaux habitants, soit relevant d'une réponse d'investisseurs privés aux sollicitations de l'aménageur.
		Café du Narval : impossible de passer. Au quotidien l'entrée est envahie de personnes qui stationnent sur le trottoir. Il est important d'interpeller le gérant du Site.	Les mesures sanitaires de restrictions d'accès à l'intérieur de l'établissement génèrent des débordements de « clients » qui confondent l'espace public et la voirie en terrasse d'un café. Les déambulations et les saletés sont des vrais irritants pour les habitants du Quartier. Le Gérant a déjà été sollicité, mais n'intervient pas sur sa « clientèle ». La situation est difficile, mais à chaque fois que l'on a des signalements lié à la propreté, ils sont traités par les services. Il faut reconnaître que les services de voirie entretiennent mais il n'est pas possible de les faire intervenir tous les jours, à chaque instant pour les objets, canettes, et mégots jetés par terre.
		Signalement : certains jeux dans le parc ne semblent pas sécurisant.	Les équipements destinés aux jeux d'enfants sont soumis à des normes drastiques et des homologations. Aucune municipalité ou Établissement public ne peut les installer si les normes ne sont pas respectées. En revanche si l'on constate une détérioration il faut le signaler. Enfin, la mise à disposition de jeux n'exclut en rien la responsabilité de surveillance des enfants, et le respect des âges pour chaque type de jeu.
Eugénia FROBERT	ASE	Café du Narval : C'est une réelle pollution visuelle qui se dégrade de plus en plus. Cela donne une mauvaise image à la Ville. Aucun geste barrière n'est respecté. Ça dérange beaucoup de personnes.	Voir les commentaires supra.
Félicité SEIGNI	Habitant	Pourquoi n'est-il pas possible de porter plainte sur Orly ?	Orly dépend du commissariat de Choisy-le-Roi. Pour déposer une plainte, il est possible de le faire en ligne, avec un rendez-vous qui est donné pour compléter et signer la plainte. La présence Policière sur Orly est effectuée par la Police Nationale. En complément sur Orly, les ASVP interviennent pour certaines infractions comme le stationnement mais aussi ils sont actifs en prévention sur des surveillances pédestres ou à vélo pour lutter contre les cambriolages et les présences statiques d'individus.
		Date de mise en service du Tramway T9	Le Samedi 10 Avril 2021, le T9 sera ouvert au public.
Catherine PASSE	Habitant	Présence de débris le long de la route départementale entre l'avenue de la Victoire et l'avenue de l'Aérodrome, notamment une bâche plastique noire dans le virage. Ces plastiques, cartons et autres proviennent des camions bennes (Véolia entre autres) qui circulent plutôt vite, non bâchés et polluent les bas-côtés. Même si la route Charles Tillon est entretenue par le département donne une image sale de notre ville. Lors du fauchage de l'herbe sur les talus, aucun débris n'est ramassé.	La route Charles TILLON est effectivement de la compétence du département, tant pour l'entretien de la voirie (nids de poules), que l'entretien des espaces verts et piétons (arbres, zone engazonnée, chemin piétonnier). Lorsque des signalements concernent cette route, nous transmettons au Département pour action. Mais peu suivi d'actions, à notre grand regret, car cela donne une mauvaise image des abords de ville d'Orly. Le Président du CQO se saisit de ce dossier en vue d'une proposition de convention Objectif/Moyen/Action entre le Département et la Ville.
Vincent CHARLOT	ASE	Dans les opérations ZAC des dispositions ont-elles été prises pour la circulation verte et notamment les circuits pédestres ?	La Municipalité a commandé une étude en vue d'une circulation douce sur un certain nombre d'axes. Un plan de mobilité va être présenté en conseil municipal. Pour la ZAC des Carrières c'est acté. Pour celle de la ZAC SENIA des tracés figurent déjà dans les intentions de l'aménageur, soutenus par les 2 villes de Thiais et d'Orly.
Martine BACRI	Habitant	Rue du commerce : nuisances liées au café du Narval	A plusieurs reprises le gérant du café a reçu des injonctions. Voir les commentaires supra.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / engagements
Martine BACRI	Habitant	Demande la pose d'un miroir à la sortie du parking du Clos Saint Germain. Il y a un manque de visibilité.	La Ville ne prend pas en charge la pose de miroirs, c'est une question de responsabilité. C'est du ressort de la copropriété de faire voter cet équipement et son emplacement en AG.
		Quel sera le nombre de logements sur la zone SENIA ? L'afflux de population risque d'engendrer des problèmes de stationnement notamment sur la rue Charles Tillon qui est déjà bien saturée.	Certainement plus que sur la zone des carrières. La première mission des aménageurs est de déterminer les zones de passage, de dégager les axes de circulation avec une étude de trafic prévisionnel. La route Charles TILLON va être complètement requalifiée dans le projet. Les points de dégagement pour entrer dans la Cité Jardins ne seront pas pris sur le bâti existant, mais sur le Foncier ADP. Pour autant la Ville n'est pas seule décisionnaire (plusieurs partenaires Région, IDF Mobilité, EPAORSA, etc. Frank Erik BAUM : on a de la chance de partir d'un endroit où il y a de la largeur ; Il est important de réfléchir avant, ne pas se tromper. Il faut aussi partager la voie. Le rôle de l'aménageur est prévoir dans sa voirie la récupération une part des terrains préemptés pour permettre un élargissement.
Alain GAUTIER	Habitant	Quels sont les horaires d'ouverture du Parc Méliès ? Dommage que l'on ne puisse pas profiter au maximum de cet équipement.	Historiquement c'était 22h00. Aujourd'hui on s'oriente vers une fermeture à 21h00, voir des horaires différenciés Hiver/été. Une fois le confinement levé, il sera possible de faire des propositions. Yann GILBERT : les horaires actuels ont été mis en place pour l'accès à l'école des arts.
		ASE	Acteurs Associatifs et Socio-Economiques

4. Plan Cadre de Vie Quartier Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON rappelle sa proposition de suivre un « Plan Cadre de Vie » autour de 3 grands thèmes structurants : Définir ensemble des axes d'amélioration du cadre de vie, proposer et mener des projets collaboratifs et transverses, rendre compte des actions engagées.



5 Groupes de travail sont proposés :

- 1 sur un projet d'Aménagement
- 2 sur la Sécurité
- 1 sur la Culture
- 1 sur la Démocratie de Proximité.

Groupe 1 : Aménagement : Prolongement de la Piste cyclable entre carrefour Aéroport/Tillon et Aviation/Tillon

Le CQO a été alerté par plusieurs habitants de la rupture de la piste cyclable entre le carrefour Tillon/Aéroport et le carrefour Tillon / Aviation. En effet, les bas-côtés de la route Charles Tillon ne sont ni aménagés en parcours piéton, ni en piste cyclable.

Le Président du CQO propose qu'un Groupe de travail réfléchisse pour le prochain conseil à une préconisation d'aménagement pour relier ces 2 carrefours, en passant par le trottoir gauche la rue Nungesser.

Il s'agit de faire un très rapide diagnostic, de lister des propositions d'aménagements, et d'illustrer éventuellement avec un schéma.

Les 6 conseillers volontaires pour plancher sur ce sujet sont ;

- Alain GAUTIER
- Sylvain CAPLIER
- Camille BAUGE
- Jean-François CULAT
- Catherine PASSE

Groupe 2 : Sécurité : prévention et diffusion des alertes cambriolages et arnaques

Plusieurs cambriolages ont été signalés dans le Quartier Ouest. Dans 90% des cas, la Police est informée et intervient, selon la disponibilité des équipes embarquées. Dans 80% des cas, les informations recueillies permettent l'ouverture d'une enquête (empreintes, images, et signalement de témoins et voisins). Dans 50% des cas, les informations sont relayées par les Associations locales (ACJO, Asso Parc de la Cloche) mais ne couvrent pas tout le Quartier Ouest.

La réflexion proposée à un Groupe de travail est de réfléchir à comment informer plus largement les conseillers de quartiers de ces événements afin de servir de relais d'information à la population. (Lettres, SMS, Facebook, Mails, etc...)

Les 6 conseillers volontaires pour plancher sur ce sujet sont ;

- Thierry CAPLIER
- Malika VERA
- Vincent CHARLOT
- Jocelyne BRUNEAU
- Pierre STOUVENEL
- Fabienne JAIME

Groupe 3 : Sécurité : Réduction de la vitesse Rue des Chaudronniers

Lors du dernier conseil, a été évoqué la vitesse excessive constatée Rue des CHAUDRONNIERS. Pour rappel, tout Orly est en Zone 30, excepté les axes « départementaux ». (route Charles TILLON, mais aussi Avenue de la Victoire, sauf Zone signalée 30)

La réflexion proposée à un Groupe de travail est de réfléchir aux solutions possibles afin de réduire la vitesse dans cette rue.

Les conseillers volontaires pour plancher sur ce sujet sont ;

- Eugénia FROBERT
- Nicolas NOEL
- Anna Dora RODRIGUEZ
- Jinny BAGE
- Yann GILBERT
- Camille BAUGE

Groupe 4 : Culture/échange : projet de boîtes à livres de rues avec le concours d'habitants volontaires

Notre quartier dispose de 2 boîtes à livres (Parc de la Cloche, et Cité Jardins Ecole Baudelaire) issu d'un projet Culture / Enfants : Services Techniques. La dernière a été installée courant Décembre 2020.

Pour créer encore plus de lien, mais cette fois au niveau local, et au cœur de chaque quartier, le CQO est chargé de réfléchir à une déclinaison plus petite de ce mode d'échange. Ainsi ce projet vise à implanter des toutes petites boîtes à livres (format Poche et Edition format librairie) dont la taille ne dépasserait pas la taille d'une boîte à Lettres. L'idée est que des propriétaires volontaires acceptent d'accrocher de manière durable une boîte à leur clôture, pour inciter les riverains à échanger des lectures.

La réflexion proposée à un Groupe de travail est de réfléchir aux solutions possibles afin de faire participer des Orlysiens volontaires, et d'imaginer des solutions techniques existantes ou à créer de façon collaborative (Services Techniques, Conseil des enfants, Conseil de la Culture, Association de Lecture, etc...)

Les conseillers volontaires pour plancher sur ce sujet sont ;

- Thierry CAPLIER
- Martine BACRI
- Thierry CHAUDRON

Groupe 5 : Démocratie de proximité : permanence des élus sur le quartier Ouest

La Ville met à disposition du Maire Adjoint Quartier Ouest un local en haut de la rue du Commerce. (appelé « bocal »). Des travaux d'électricité ont été faits pour qu'il retrouve un usage éventuel de rendez-vous ou de permanence, un lieu d'échange à partager entre les Elus et/ou Conseillers de Quartier.

Pour créer encore plus de lien entre le Conseil de Quartier et les habitants, la réflexion du Groupe de travail est d'évaluer les avantages et les inconvénients d'assurer une permanence des Elus en utilisant ce local, et d'en définir le périmètre et les modalités pratiques.

Les conseillers volontaires pour plancher sur ce sujet sont ;

- Thierry CHAUDRON
- Jinny BAGE
- Alain GAUTIER

Planning de rencontre des groupes de travail

Chaque groupe sera réuni au moins une fois avant le prochain conseil de quartier et rendra compte de l'avancement de sa réflexion. Les réunions se tiendront en Mairie, 1^{er} étage salle de commissions.

Groupe de travail	participants
Groupe 1 : <u>Aménagement :</u> Prolongement de la Piste cyclable entre carrefour Aéroport/Tillon et Aviation/Tillon	Alain GAUTIER Sylvain CAPLIER Camille BAUGE Jean-François CULAT Catherine PASSE
Groupe 2 : <u>Sécurité :</u> prévention et diffusion des alertes cambriolages et arnaques	Thierry CAPLIER Malika VERA Vincent CHARLOT Jocelyne BRUNEAU Pierre STOUVENEL Fabienne JAIME
Groupe 3 : <u>Sécurité :</u> Réduction de la vitesse Rue des Chaudronniers	Eugénia FROBERT Nicolas NOEL Anna Dora RODRIGUEZ Jinny BAGE Yann GILBERT Camille BAUGE
Groupe 4 : <u>Culture/échange :</u> projet de boîtes à livres de rues avec le concours d'habitants volontaires	Thierry CAPLIER Martine BACRI Thierry CHAUDRON
Groupe 5 : <u>Démocratie de proximité :</u> permanence des élus sur le quartier Ouest	Thierry CHAUDRON Jinny BAGE Alain GAUTIER Fasiha AUGIER

4. Plan Cadre de Vie Quartier Ouest : bilan des actions et traitement des signalements Quartier Ouest

Dernier volet de notre instance et comme annoncé lors du premier conseil de quartier, Monsieur Thierry CHAUDRON livre un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées et/ ou réponses apportées aux différentes sollicitations (mail, appli de la ville, internet, courriers, etc...)

67 Signalements ont été identifiés de Juillet 2020 au 15 Mars 2021 dont 30 en 2021.

Ils concernent actuellement **17** rubriques majeures (liste non exhaustive)

Viennent en tête ;

- les destructions ou détériorations de la voirie (potelets, bornes, barrières, trottoirs et nids de poule)
- En 2^{ème} place les problèmes de voisinage, ou notre action est forcément limitée, puisqu'il s'agit d'affaires privées entre propriétaires. Sur ces cas, nous effectuons un rappel des obligations, ou des signalements, ou orientons les victimes vers le PAD (Point d'accès au droit)
- En 3^{ème} place, les signalements de stationnements illicites, avec la mobilisation de nos ASVP. Il est à noter que nous n'avons eu en 3 mois 2021, 2 signalements contre 7 entre Juillet et Décembre 2020.
- En 4^{ème} place, les dépôts sauvages, qui sont enlevés à 90% dans la journée. Lorsque l'élucidation de l'identité du déposant est connue, la Ville est en capacité de facturer un forfait de 650€ TTC, allant jusqu'à 950€ en cas de recours à un engin de déblaiement.
- En 5^{ème} place ex-aequo, les signalements concernant les espaces verts et la sécurité des piétons.
- En 6^{ème} position, les signalements de faits de cambriolages.
- En bas de classement, le ramassage des poubelles, les troubles à l'ordre public.
- Marginalement, les signalements d'arnaques, les problèmes de courrier non distribué, les aménagements à revoir, le vandalisme, et la vitesse excessive.

61 signalements ont été traités sur **47** rues ou lieux publics.

En moyenne, 7 signalements et demi sont traités mensuellement.

Notons que les signalements sont issus à 40% de l'appli Smartphone, 40% par mails, et 20% par téléphone.

Sur 67 Signalements, 61 ont été résolus et/ou traités, soit par une réponse factuelle ou la réalisation des travaux et interventions, soit un taux de **91%**. Ceci est encourageant, mais en même temps place la barre très haute, pour maintenir ce taux dans la durée. Il ne s'agira jamais d'atteindre 100%, ce qui est matériellement impossible.

Cela démontre la capacité d'écoute et de réponses des Services et des Elus en direction des habitants.

31 sites sont répertoriés, soit pour un signalement, soit une demande ponctuelle d'un habitant, ou sur une zone de plusieurs rues.

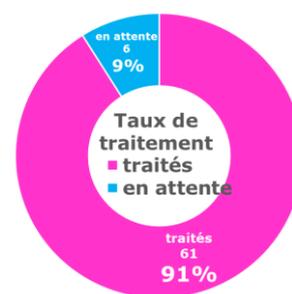
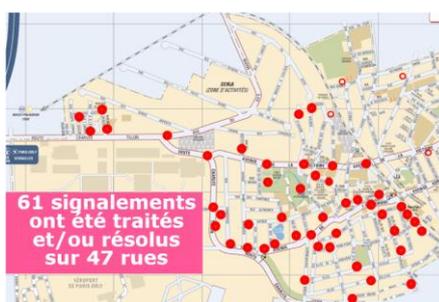
Monsieur Thierry CHAUDRON indique que plusieurs signalements ou irritants restent à traiter, dont certains le seront par les groupes de travail :

- Stationnement Tabac de la Gare (victime principale : l'auto-école de Mme NOUSSE)
- Bassin de la Gare (en phase de réparation)
- Entretien Route Ch. Tillon (ramassage des débris et accotements meubles)
- Piste vélo rue Nungesser (Groupe de travail)
- Vitesse rue des Chaudronniers (Groupe de Travail)
- Clos Marcel Paul, éclairage extérieur (identification le 15 Mars 2021)

En voie de résolution :

- Dépôts sauvages Tourelles (action avec la copropriété)

Principales infographies sur le traitement des signalements du Quartier Ouest.



Les conseillers de quartiers (parution Orly Notre Ville n°457 de Janvier Février 2021)

Conseillers Quartier Ouest

Président du Conseil


Thierry Chaudron

Élus siégeant au conseil

Membres acteurs
socio-économiques


Pierre Stouvenel


Eugenia Frobert


Jocelyne Bruneau


Vincent Charlot


Thierry Caplier

Membres habitants


Sabine Levitte


Catherine Passe


Martine Bacri


Alain Gautier


Abdelkarim Guerrouj


Félicité Seigni


Nicolas Noel

Suppléants


Fabienne Jaime


Frank Banner


Camille Beauge


Fatsiha Augier


Lolo Gnadjro

Et aussi...
 Anna-Dora Rodriguez, Claude Pouget, Jean-François Culat, Nathalie Robert
(photos non transmises)

Coordonnées utiles :
thierry.chaudron@mairie-orly.fr Portable : 06 25 82 94 00
annie.predal@mairie-orly.fr

Monsieur Thierry CHAUDRON indique que ce format sans public était encore très dense tout de même.

L'ordre du jour étant épuisé, il remercie pour la remarquable participation, aux échanges d'idées qui sont nés de ce conseil de quartier, et donne rendez-vous le Jeudi 10 Juin 2021.

Continuez de respecter les consignes sanitaires pour vous, ceux que vous aimez, pour les Orlysiens, et pour tout le monde.

Prochain Conseil de Quartier Ouest : Jeudi 10 Juin 2021

Lieu : Salle de l'Orangerie, Rue Guy MOQUET ou Salon de la Mairie, Place François MITTERRAND
Horaires : à confirmer selon les mesures sanitaires.